

<i>Nombre de membres élus au Bureau : 47</i>	<i>Membres en fonction : 47</i>	<i>Membres présents : 39</i>	<i>Absents excusés : 5</i>	<i>Absents : 3</i>	<i>Pouvoir : 1</i>
--	-------------------------------------	----------------------------------	--------------------------------	--------------------	--------------------

Date de convocation : 14 octobre 2014.

Vote(s) pour : 40
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du lundi 20 octobre 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 5 : Attribution des marchés de fourniture de sacs pour la collecte des déchets ménagers.

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

Rapporteur : Monsieur CHAPELAIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code des Marchés Publics,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

CONSIDÉRANT la nouvelle grille de dotation en sacs noirs et transparents pour la collecte des déchets ménagers,

VU la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 30 septembre 2014, relative aux marchés suivants :

- Lot 1 : fourniture de sacs noirs pour la collecte des ordures ménagères : Société SOCOPLAST pour un montant maximum annuel de 680 000 € HT,
 - Lot 2 : fourniture de sacs transparents pour la collecte sélective et « Vigipirate » : Société SOCOPLAST pour un montant maximum annuel de 365 000 € HT,
- Soit un montant annuel maximum total de 1 045 000 € HT,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes pièces contractuelles s'y rattachant et notamment le contrat cadre de reprise des sacs transparents usagés en vue de leur valorisation.

Pour extrait conforme
Metz, le 21 octobre 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

